

Fiche 4.2.3

Analyse des risques par activité : exemples

Objectif de la fiche

Présenter des exemples – non exhaustifs – de situations fréquemment rencontrées dans les secteurs du non marchand, de leurs dangers et risques, ainsi que des mesures de prévention (primaire, secondaire et tertiaire).

En quoi peut-elle vous être utile ?

A partir de ces exemples, vous pouvez réfléchir aux situations spécifiques de votre asbl et aux tâches que les travailleurs y exécutent (quelle que soit leur fonction), afin d'analyser plus finement les dangers et risques associés à leur situation de travail. Fréquemment, dans le secteur non-marchand, un travailleur accomplit des tâches dévolues à différentes fonctions. Suivant cette logique, vous trouverez ici quelques **exemples** d'analyse des risques d'activités, fréquemment rencontrées dans les associations des secteurs concernés.

- Gestion quotidienne d'une association;
- permanence téléphonique;
- accueil des bénéficiaires, des familles et autres visiteurs;
- travail sur écran;
- consultations individuelles (sociales, psychologiques, de logopédie, de kinésithérapie);
- soins aux patients (infirmiers, médicaux);
- encadrement interne de bénéficiaires (enfants ; personnes handicapées, âgées);
- visites à domicile;
- accompagnement à l'extérieur de bénéficiaires (enfants ou adultes);
- travail de rue (toxicomanes, sans-abri, prostitution, etc.);
- travail en cuisine (approvisionnement, gestion des stocks, création des menus, préparation et réalisation des plats, maintien des locaux en bon état de propreté);
- travail au domicile des bénéficiaires (nettoyage, repassage, préparation des repas, manutention des personnes, etc.);
- interventions de maintenance, bricolage, réglages simples, dépannage;
- entretien des locaux, des sanitaires.

Pour rappel, l'analyse des risques doit être réalisée :

- pour l'association dans son ensemble (bâtiments, espaces, matériaux, processus de travail), par exemple au moyen d'un guide de dépistage participatif des risques (Cf. fiche 4.2.1);
- pour chaque travailleur;
- pour chaque situation de travail (éducateur, assistant social, accueillant, secrétaire, formateur, aide familial, travailleur de rue, etc.).

L'analyse de risques comprend trois volets : l'identification des dangers; la définition et la détermination des risques; l'évaluation de ceux-ci (Cf. fiche 4.2).

Lorsque l'analyse de risques est effectuée, l'étape suivante consiste à planifier les moyens de prévention qui en découlent, dans les plans d'actions global et annuel (Cf. fiche 4.2.2). Ces plans seront à évaluer chaque année, en fonction des mesures prises. Les mesures de prévention viseront à protéger en priorité l'ensemble des travailleurs (et seront dites collectives) mais également chaque individu (mesures de prévention individuelle).

Sources complémentaires

- **Bossons futés** (association française de médecins du travail) : www.bossons-fute.fr
- **INRS** (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, France) : www.inrs.fr
- **IRSST** (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Québec). Paritaire, à but non lucratif : www.irsst.qc.ca
- **Suva pro** (entreprise indépendante de droit public, Suisse). Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération, sont représentés au sein de son conseil d'administration : www.suva.ch

Tâches	Situations de danger	Risques associés	Exemples de mesures de prévention collectives	Exemples de mesures de prévention individuelles
Gestion quotidienne d'une association	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de résultats - Forte attente des travailleurs. - Lourdeur administrative. - Travail dans l'urgence. - Travail en multitâches. - Contacts avec instances extérieures. - Rapports difficiles avec le personnel, la hiérarchie; gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Anxiété. - Agressions (verbales ou physiques). - Isolement. - Stress. - Mélange vie professionnelle et vie privée. - Fatigue. - Troubles du sommeil. - Charge mentale importante. 	<ul style="list-style-type: none"> > Supervision collective. 	<ul style="list-style-type: none"> > Supervision individuelle. > Délégation des tâches.
Permanence téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> - Téléphone. - Bruits. - Imprévus. - Rapports avec les autres groupes. - Travail en multitâches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agressions (verbales). - Stress. - Fatigue musculaire. - Lombalgies. - Troubles musculo-squelettiques (TMS). 	<ul style="list-style-type: none"> > Isolation de la permanence téléphonique (pour limiter le bruit dans les autres bureaux). 	<ul style="list-style-type: none"> Formation, information des travailleurs, au sujet : <ul style="list-style-type: none"> > du réglage du siège de bureau ; > de l'aménagement du poste de travail ; > de la nécessité de courtes pauses régulières ; Mise à disposition du matériel de téléphonie adéquat (ex. : casque).
Accueil bénéficiaires, familles et visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires. - Famille et visiteurs. - Imprévus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relations parfois complexes avec les parents. - Charge émotionnelle. - Anxiété. - Agressions. - Isolement. - Stress. - Mélange vie professionnelle et vie privée. - Fatigue. 	<ul style="list-style-type: none"> > Aménagement des lieux de travail > Attention portée à l'organisation du travail et à la bonne communication entre les travailleurs. > Mise en place de moyens de contact rapides avec les collègues. > Mise en place d'un dispositif de sécurité/d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> > Formations > Supervision, coaching individuels. > Information et rappel des procédures en cas d'agression.
Travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> - Ecran, équipements, logiciel, etc. - Posture. - Travail statique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fatigue musculaire. - TMS, lombalgies. - Fatigue visuelle. - Stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Canalisation de la lumière du jour en installant des stores verticaux aux boîtes vitrées. > Mise à disposition de matériel adapté et des équipements réglables. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation, information des travailleurs, au sujet : <ul style="list-style-type: none"> > du réglage du siège de bureau; > de l'aménagement du poste de travail; > de la nécessité de courtes pauses régulières.
Consultations individuelles aide sociale, psychologie, logopédie, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Patients. - Travail isolé avec le patient. - Travail en multitâches. - Manutention manuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - TMS, lombalgies. - Maux de dos. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Agressions. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du travail : <ul style="list-style-type: none"> > travail en binôme; > pauses; > gestion des horaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Formations : manutention, accueil, communication non verbale.
Soins Infirmiers, médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Soins des patients. - Travail isolé avec le patient. - Travail en multitâches. - Manutention manuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - TMS, lombalgies. - Maux de dos. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Agressions. - Risques biologiques : piqûres, contaminations. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du travail : <ul style="list-style-type: none"> > travail en binôme; > pauses; > gestion des horaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Port des équipements de protection individuelle (EPI) : gants, tablier, etc. Formation à la manutention.
Encadrement interne de bénéficiaires (enfants, personnes handicapées, âgées)	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication personnelle dans les relations avec les enfants, personnes handicapées, personnes âgées. - Relations avec la famille parfois complexes à gérer. - Installation et rangement des locaux, déplacement des meubles, du matériel, dans des temps et des espaces contraints. - Manutention manuelle, postures. - Aide à la mobilité des bénéficiaires dans toutes les activités de la vie quotidienne (déshabillage, habillage, change, aide à la prise des repas, couchage, jeux éducatifs). - Bruit. - Organisation du travail : manque d'information et de formation, cadence de travail, déplacements, horaires décalés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chutes. - TMS, lombalgies. - Fatigue. - Stress, anxiété. - Charge mentale importante. - Risques biologiques : contamination et maladie. - Réactions agressives de parents. - Charge mentale et émotionnelle forte. 	<ul style="list-style-type: none"> > Définition collective des règles de vie et des modes de relations aux parents. > Réunions d'équipe autour de thématique. > Choix privilégié du travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un questionnement exhaustif; information, formation à propos des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - manutention manuelle de charges ; - posture accroupie, en traction, à genoux, et autres contraintes posturales.

Tâches	Situations de danger	Risques associés	Exemples de mesures de prévention collectives	Exemples de mesures de prévention individuelles
Visites à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements vers le domicile. - Cadre de vie chez le bénéficiaire. - Contrats, relations avec le patient et son entourage. - Transport des médicaments. - Contraintes liées à l'organisation du travail et des déplacements : dispersion, éloignement et changement fréquent de lieux de travail; pression du temps; annulation des rendez-vous en dernière minute, etc. - Véhicules défectueux (pneus sous-gonflés, freins usés), insuffisamment équipés (absence d'ABS, de climatisation), inadaptes. - Contraintes de communication : utilisation de téléphone portable pendant la conduite, lecture de documents, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents sur le chemin du travail (humain, matériel). - Hygiène des lieux. - Agressions verbales ou physiques. - Charge émotionnelle. - Stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation des rendez-vous de manière à limiter les déplacements. > Mise en place de mesures pour éviter l'usage du téléphone pendant la conduite. 	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation si possible de moyens de déplacements plus sûrs (ex : train, bus). > Contrôle de la sûreté de l'aménagement et de l'équipement des véhicules utilisés pour les déplacements routiers. > Disposer d'un moyen de communication. > Disposer d'un kit de soins individuel
Accompagnement des bénéficiaires à l'extérieur (enfants ou adultes)	<ul style="list-style-type: none"> - Transport du matériel. - Déplacements. - Activités. - Bénéficiaires. - Public. - Routes. 	<ul style="list-style-type: none"> - TMS, lombalgies. - Chutes de plain-pied, chutes en hauteur. - Accidents sur le parcours. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Fugue d'un bénéficiaire. - Hygiène des lieux. - Agressions verbales ou physiques. - Charge émotionnelle. - Stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Choix de deux personnes pour l'encadrement d'un groupe. > Organisation et répartition du travail de manière à limiter l'accumulation de fatigue. 	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation des moyens de transport plus sûrs (ex : minibus, transports en commun).
Travail de rue (prévention délinquance, toxicomanie, sans-abrisme, prostitution, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires. - Public. - Déplacements - Contact avec le matériel usagé. - Travail de nuit ou dans des endroits sombres. - Gestion de situations dramatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agressions verbales ou physiques. - Contaminations biologiques. - Piqûres (aiguilles usagées, etc.) - Coupures. - Accidents routiers, chutes. - Fatigue, anxiété, stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Travail en binôme. 	<ul style="list-style-type: none"> > Port d'EPI (ex : chaussures de sécurité, gants, gilets, brassards fluo). > Autres outils utiles : lampes torches quand il fait sombre. > Sensibilisation, formation adéquate.
Travail en cuisine (approvisionnement, gestion des stocks, création des menus, préparation et réalisation des plats, maintien des locaux en état de propreté)	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de divers instruments et équipements de cuisine. - Exposition au bruit (machines et ustensiles). - Surveillance visuelle permanente. - Circulation dans des espaces exigus. - Denrées alimentaires. - Produits et matériel d'entretien. - Travail en multitaâches. - Travail sous pression. - Gestion des imprévus. - Manipulation des charges (casserolles et autres outils). - Travail debout. - Postures contraignantes. - Gestes répétitifs des membres. - Contraintes thermiques : chaleur et humidité dans la cuisine, froid dans les réserves, courants d'air. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques électriques liés à l'utilisation des machines en atmosphère humide - Chutes de plain-pied en cas d'obstacle imprévu sur les trajets - Chutes de hauteur en cas d'installation sur plusieurs niveaux - Plaies, contusions, entorses, fractures. - Brûlures sèches ou humides (four, aliments, plats, huile de cuisson ou de friture, eau bouillante, etc.) - Coupures (couverts, bris de vaisselle) - Projections oculaires - Risques biologiques - Fatigue - TMS, lombalgies 	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien régulier des équipements de cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> > Sensibilisation aux consignes de stockage (pièces lourdes et volumineuses dans les étagères du bas) > Utilisation d'équipements de protection individuelle > Adoption des bons gestes et bonnes postures, adaptation de la hauteur des postes de travail (tables de cuisines, etc.) > Respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP)

Tâches	Situations de danger	Risques associés	Exemples de mesures de prévention collectives	Exemples de mesures de prévention individuelles
<p>Travail au domicile des bénéficiaires (nettoyage, lessive, préparation des repas, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement physique de travail. - Insalubrité. - Présence d'animaux domestiques - Utilisation des produits de nettoyage. - Maintenance. - Équipements de travail défectueux. - Déchets. - Contacts avec les bénéficiaires. - Fumeurs - Relations avec le bénéficiaire et sa famille. - Déplacements fréquents, d'un bénéficiaire à l'autre. - Manque de sécurité dans certains quartiers. - Considérations des bénéficiaires marquées socio-culturellement. - Peu de reconnaissance sociale. - Utilisation d'équipements et de matériel de travail (cuisinière, lessiveuse, fer à repasser, mixeur, couteaux, etc.). - Déplacements fréquents pour les courses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaleur, froid, courant d'air, odeurs. - Contamination, exposition aux nuisances. - Morsures, griffures d'animaux. - Emanations. - Brûlures. - Coupures. - TMS, lombalgies, maux de dos, etc. - Salissures. - Accidents sur le chemin du travail (chutes, entorses, etc.). - Exposition à la fumée de cigarette. - Stress, anxiété. - Agressions verbales, physiques. - Conflits. - Fatigue physique et mentale. - Démotivation. 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication facile avec la hiérarchie en cas d'urgence. > Mise à disposition de moyens de communication efficaces (ex. : Gsm) > Programmation des interventions en tenant compte des distances à parcourir. 	<ul style="list-style-type: none"> > Formation à la maintenance. > Sensibilisation aux dangers des produits de nettoyage. > Utilisation d'EPI (gants, chaussures de sécurité, etc.) > Signalement des anomalies (équipements, matériels défectueux).
<p>Interventions de maintenance, réglages simples, dépannage, ainsi qu'ateliers de bricolage, artisanat, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réparations diverses : <ul style="list-style-type: none"> - menuiserie; - peinture; - électricité; - mécanique. - Animation d'ateliers créatifs : travail du bois ou autres matériaux, moulages, couture, peinture, sculpture, etc. - Exposition au bruit, à la poussière, aux produits chimiques. - Manipulation manuelle de charges. - Travail en hauteur. - Utilisation d'échelles et engins de levage (et d'autres équipements). - Déplacements (en interne et à l'extérieur). - Stockage de produits et de matériels divers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques électriques. - Inhalations, brûlures chimiques ou thermiques, intoxications. - Maux de dos, lombagos. - Chutes de plain-pied, de hauteur. - Accidents routiers - Blessures par outils. - Blessures par projection de liquide, de solide, ou de gaz sous pression. - Risques d'explosion, incendie, accident ou contact des machines en mouvement. - Risques biologiques (ex. : tétanos). - Glissade sur sol souillé. - TMS et lombalgies. - Risques de collision. 	<ul style="list-style-type: none"> > Programmation des interventions. > Contrôle régulier des équipements de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation d'équipements de protection. > Respect des conditions de stockage des produits dangereux. > Formation aux risques électriques. > Formation à la maintenance.
<p>Entretien des locaux, des sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lieu de travail. - Équipements de travail : chariot de nettoyage, escabeau, machines (aspirateurs, etc.). - Manipulation manuelle : <ul style="list-style-type: none"> - machines ; - déplacements d'armoires, chaises, poubelles, etc. - Déchets. - Produits d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chutes de plain-pied, dans les escaliers. - Glissades, trébuchements. - Coincements. 	<ul style="list-style-type: none"> > Rangement des espaces de travail. > Mise à disposition de l'équipement nécessaire au nettoyage (aspirateur seau, torchon, etc.) à chaque étage. > Signalement des zones humides au moyen d'un panneau d'avertissement. 	<ul style="list-style-type: none"> > Port de chaussures de sécurité adaptées (ex. : à semelle antidérapante) > Utilisation de la rampe d'escaliers.
	<ul style="list-style-type: none"> - Coupures. - TMS (ex. : canal carpien). - Lombalgies. - Chutes de hauteur. - Coupures. - Risques biologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange de produits et intoxications. - Risques pour la santé : inhalation, ingestion du produit, contact avec la peau, sur une plaie. - Risques d'incendie et d'explosion. 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise à disposition de matériel adapté et entretenu. 	<ul style="list-style-type: none"> > Formation à la maintenance, au port de charges. > Port d'EPI : gants, chaussures (de sécurité pour l'utilisation de machines, antidérapantes, fermées, sans talon, etc.). > Adoption des bons gestes et bonnes postures. > Evaluation de la surveillance de santé périodique.
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail : <ul style="list-style-type: none"> - travail isolé ; - manque d'information et de formation ; - cadences de travail ; - déplacements. - Prises, rallonges, câbles défectueux, contacts avec zones humides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents, malaises, agressions. - Risques routiers. - Stress. - Électricité : risques d'électrisation et d'électrocution. 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication possible avec le responsable. > Information relative aux cas de violence et harcèlement ; présence des coordonnées du conseiller en prévention aspects psychosociaux (dans le règlement de travail). > Vérification de la clarté des tâches et horaires de travail > Vérification et entretien du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> > Installation de la zone de stockage des produits dans un endroit aéré. > Séparation des produits inflammables et des combustibles. > Conservation des produits dans leur emballage d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> > Port d'EPI : gants. > Port de vêtements de travail (ex. : tablier). > Ne pas manger sur les lieux de travail. > Information précise sur le mélange de produits (interdiction éventuelle). > Evaluation de la surveillance de santé périodique.